

# VILLE D'EPERNON

(Eure-et-Loir)  
8, rue du Général Leclerc  
BP 30041  
28231 EPERNON cedex  
Tél. 02.37.83.40.67

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 19 FEVRIER 2018

LN/CG n° 2018/03

Objet de la délibération :

Classes de découverte  
année scolaire 2017-2018

ECOLE ELEMENTAIRE BILLARDIERE

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : **29**

Présents : 25

Pouvoirs : 02

Votants : 27

Date de la convocation :  
13/02/2018

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212801401-20180219-D2018\_02\_03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/02/2018

Publication : 22/02/2018

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation



L'an deux mille dix-huit, le 19 février à 20h30, les membres du Conseil municipal de la ville d'EPERNON se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Françoise RAMOND, Maire.

Étaient présents :

**Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :**

RAMOND Françoise, DAVID Guy, BONVIN Béatrice, BELHOMME François, BOMMER Danièle, MATHIAU Jacques, QUAGLIARELLA Lydie, MARCHAND Jean-Paul, GAUTIER Martine, JOSEPH Jean, BASSEZ Rosane, BEULE Simone, GUITARD Régine, POISSONNIER Philippe, CHERGUI Cendrène, DUCOUTUMANY Franck, MARCHAND Isabelle, ESTAMPE Bruno, VAN CAPPEL Nathalie, ROYNEL Eric, BLANCHARD Flavien, HAMARD Roland, BROUSSEAU Claudine, BREVIER Chantal, LARCHER Annick.

**Absents Excusés :**

CASANOVA Paulette, pouvoir à S. BEULE  
STECK Robert, pouvoir à R. HAMARD

**Absents :**

PHILIPPE Didier, BEAUFORT Arnaud

Secrétaire de séance : L. QUAGLIARELLA

Madame BONVIN, adjointe au Maire en charge des affaires scolaires rappelle à ses collègues que lors du conseil municipal du 22 janvier dernier, les projets 2017-2018 des classes de découverte, artistiques et culturelles des écoles ont été présentés.

La somme totale de 8 540 € a été répartie entre les écoles selon le nombre d'élèves comme suit :

- Nombre total d'élèves en septembre 2017 : 427 soit 20 € par élève
- **Ecole maternelle de la Billardière** 74 élèves soit **1 480 €**
- **Ecole élémentaire de la Billardière** 122 élèves soit **2 440 €**
- **Ecole primaire Louis Drouet** 231 élèves soit **4 620 €**  
(1 780 € pour 89 élèves de maternelle, et 2 840 € pour 142 élèves d'élémentaire)

Les sommes de 4 640 € et 1 432,40 € ont été attribuées respectivement aux écoles maternelle de la Billardière et primaire Louis Drouet.

La décision concernant la subvention accordée à l'école élémentaire de la Billardière est restée en attente du dossier de projet.

Le projet maintenant présenté est le suivant :

Projet éducatif, artistique et culturel : L'architecture et son évolution au cours des siècles	- Visite du Musée du Vitrail de Chartres, - Visite de France Miniature, - Visite du Château de Rambouillet.
Coût du projet	2 681,50 € (hors transport)
Dont :	
- Participation des parents	380,00 €
- Participation de la coopérative	801,50 €
- <b>Subvention de la commune</b>	<b>1 500,00 €</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés, décide d'accorder à l'école élémentaire de la Billardière, une subvention d'un montant de 1 500,00 €.



Fait et délibéré à Epernon, le 19/02/2018  
Le Maire,

F. RAMOND